



[COMMUNIQUE DE PRESSE] PLFSS 2022 - La CFDT salue une série de mesures de justice sociale

La crise sanitaire a fait la démonstration du rôle essentiel d'amortisseur que joue notre système de protection sociale. Un rôle confirmé par les grandes lignes du PLFSS 2022 discuté en conseil des ministres, le mercredi 6 octobre.

Ce PLFSS s'inscrit dans une perspective de réduction progressive du déficit tout en actant des mesures de justice sociale intéressantes pour nos concitoyens. La CFDT exprime en particulier sa satisfaction d'y retrouver trois avancées pour lesquelles elle a particulièrement œuvré :

- La reconnaissance des professionnels de santé et du médico-social avec la traduction des accords Ségur ou de la mission Laforcade et l'instauration d'un tarif plancher national à 22€ pour l'aide à domicile. La CFDT salue ces revalorisations et continuera à agir pour que l'ensemble des professionnels du secteur soient à terme couverts.
- La facilitation de l'accès à la complémentaire santé solidaire.
- L'amélioration de droits pour les assurés sociaux comme la prise en charge de la contraception pour les moins de 25 ans, le renforcement du service public des pensions alimentaires...

La CFDT a rendu un avis favorable sur le PLFSS 2022 lors de la consultation des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale, le 29 septembre dernier. Elle regrette cependant un nouveau rendez-vous manqué. La loi Grand âge, promise à plusieurs reprises, est une fois de plus repoussée. Elle demeure pourtant une priorité.

DÉCLARATION DE JOCELYNE CABANA, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT



Documents

[La CFDT salue une série de mesures de justice sociale](#)